

Elections des CSA des DDI : les raisons du vote à l'urne

Les opérations de pré-scellement et de scellement des urnes pour les BVE et le BVEC des DDI se sont déroulées le 29 et le 30 novembre 2022.

De très nombreux dysfonctionnements ont entaché ces procédures dans beaucoup de DDI. Beaucoup de listes électorales enregistrées sur la solution de vote (NEOVOTE) différaient fortement de celles affichées dans les structures...jusqu'à plus de 20% d'écart, dont :

- Des agents n'exerçant plus en DDI présents sur la liste Néovote
- Des agents exerçant dans la structure absents de la liste électorale Néovote
- Des agents candidats ne figurant plus sur la liste électorale Néovote
- Des agents partis en retraite toujours électeurs

Bref, un nombre incalculable d'erreurs qui rendaient totalement erronée la liste électorale sur la solution de vote.

Les services des SGCD avaient pourtant fait remonter à la DRH du ministère de l'Intérieur, les modifications à prendre en compte suite à l'injection d'une première liste d'électeurs sur Néovote.

Visiblement ces remontées n'ont pas été prises en compte.

Face à ce chaos, les OS collectivement ont refusé de pré-sceller les urnes dans beaucoup de DDI et n'ont pas validé le scellement du Bureau de Vote Electronique Centralisateur (BVEC) au ministère de l'Intérieur.

Face au refus des organisations syndicales de valider le BVEC,

la DRH a suspendu les opérations de scellement.

Il a donc été décidé d'organiser le 8 décembre un vote exclusivement à l'urne dans chaque DDI pour le seul Comité Social de proximité, les autres scrutins (CSA Ministériel, CSA de réseaux, CAP/CCP) se tiennent toujours par voie électronique, du 1er au 8 décembre.

[Lien ici vers l'arrêté de ce jour pris en conséquence.](#)

Les services des SGCD ont fait et feront tout leur possible pour la tenue des élections dans des conditions permettant de garantir la sincérité des scrutins. Il n'est pas question pour la CFDT de les incriminer directement.

Consultez le communiqué de presse de la CFDT ci-dessous :

[20221201_CP_3_uffa_cfdt](#)